

La Belgique débloque 3 millions pour lutter contre l'impunité dans l'Est de la RDC

@rib News, 16/07/2009 â€“ Source BelgaLe ministre de la CoopÃ©ration au dÃ©veloppement, Charles Michel, a annoncÃ© mercredi l'octroi d'un budget complÃ©mentaire d'1,5 million d'euros pour 2009 et pour 2010 Ã deux ONG, Avocats Sans FrontiÃ©res (ASF) et le RÃ©seau des Citoyens en RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo et dans la rÃ©gion des Grands lacs (RCN) afin de renforcer la lutte contre l'impunitÃ© dans l'est de la RDC. Ces deux organisations non gouvernementales "internationalement reconnues" pour leur travail dans ce domaine crucial en Afrique centrale notamment", complÃ©tent les efforts de la CoopÃ©ration belge qui reste active dans ce domaine fondamental de la gouvernance et de la dÃ©mocratie notamment Ã travers le programme de Restauration de la Justice Ã l'est de la RDC (REJUSCO), auquel la Belgique contribue Ã hauteur de 3,7 millions d'euros, a indiquÃ© M. Michel dans un communiquÃ©.

Selon lui, la lutte contre l'impunitÃ© et le renforcement de l'Etat de droit restent le meilleur moyen de prÃ©venir et de mettre fin aux violences contre les populations dans l'est de la RDC, toujours victimes d'exactions six ans aprÃ©s la fin officielle de la derniÃ©re guerre dans l'ex-ZaÃ©re. ASF assure l'appui aux personnes, le droit Ã la dÃ©fense, la formation des avocats et des dÃ©fenseurs judiciaires, la vulgarisation des droits et RCN appuie le service de la justice (juges, procureurs, enquÃ©teurs, greffiers, secrÃ©taires de parquets) pour que les justiciables soient convaincus de lui faire confiance. Ces activitÃ©s, comme par exemple, le renforcement des capacitÃ©s des juridictions pour mener Ã bien les enquÃ©tes et les procÃ©s d'une part et assurer la dÃ©fense des justiciables lors des procÃ©s d'autre part, sont dÃ©ployÃ©es au Burundi, au Rwanda, en Ouganda et en RDC. C'est pour appuyer leur action que M. Michel leur a octroyÃ© un budget complÃ©mentaire d'1,5 million d'euros Ã chacune pour 2009 et pour 2010.